



PAS TOUCHE AU 1^{er} MAI !

CADRES, INGÉNIEUR·ES, TECHNICIEN·NES, AGENT·ES DE MAÎTRISE : TOUTES ET TOUS CONCERNÉ·ES

CE QUI SE JOUE AVANT LE 10 AVRIL

Le 1^{er} mai est le **seul jour férié obligatoirement chômé et payé pour l'ensemble des salarié·es**.

Ce n'est pas un hasard : c'est le produit de **décennies de luttes du mouvement ouvrier**.

Aujourd'hui, une proposition de loi (avec le soutien de certains parlementaires, du gouvernement et de l'extrême droite) vise à **élargir les possibilités de travail ce jour-là**. Derrière un discours de « modernisation », c'est une remise en cause frontale d'un droit fondamental et une énième remise en cause du temps de travail, et de notre capacité à poser des limites collectives.

COMME POUR LE DIMANCHE : UNE MÉCANIQUE BIEN CONNUE

On nous l'assure : « seulement quelques secteurs et sur la base du volontariat ».

Quel en sera le résultat ? :

- extension progressive
- pression hiérarchique
- banalisation

Le 1^{er} mai pourrait subir le même sort

LE 1^{er} MAI : UNE JOURNÉE QUI NOUS UNIT TOU·TES

Le 1^{er} mai, ce n'est pas qu'un jour chômé.

C'est une **journée de convergence des revendications** et des luttes :

- ✓ **Internationales** : solidarité entre travailleurs·ses du monde entier
- ✓ **Interprofessionnelle** : tous les secteurs ensemble
- ✓ **Avec toutes les composantes du salariat** : ouvrier·es, employé·es, ingénieur·es, cadres, technicien·nes uni·es

C'est précisément cette unité que certain·es veulent casser.

L'ENJEU DU TEMPS LIBRE

Historiquement, les ingénieur·es, cadres, technicien·nes et agent·es de maîtrise ont toujours été parties prenantes des mobilisations du 1^{er} mai, notamment lors des grandes périodes de conquêtes sociales comme 1936 où la convergence avec les autres salarié·es participe à la dynamique qui mène aux accords de Matignon (congés payés, droit aux vacances, conventions collectives...).

A la Libération, le Cartel des cadres CGT participe à la réappropriation du 1^{er} mai après Vichy en défendant un 1^{er} mai chômé, revendicatif et unitaire. Lors des mobilisations de 1963 et 1968 où le 1^{er} mai devient un moment d'expression des revendications des cadres et professions intermédiaires. Avec le développement du forfait jours et l'intensification du travail, cette journée constitue aujourd'hui un repère collectif essentiel pour préserver une limite au travail sans fin. Sa remise en cause nous touche donc directement.



LE 10 AVRIL TOUTES ET TOUS MOBILISE·ES

CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES : POURQUOI NOUS SOMMES DIRECTEMENT VISÉ·ES

Si les entreprises ouvrent le 1^{er} mai :

- les cadres pilotent
- les technicien·nes assurent
- les agent·es de maîtrise accompagnent

Nous ne sommes pas à côté du sujet : nous sommes au cœur du dispositif.

Nous sommes **les premier·es touché·es par l'extension du travail invisible**. Celles et ceux qui feront « le choix » de travailler le 1^{er} mai auront besoin d'encadrement, de support technique, entre autres, pour pouvoir travailler ce jour-là, et ils et elles ne seront pas nécessairement volontaires à leur tour mais bien forcé·es à assurer leur service.

CE QUE NOUS ALLONS PERDRE

Un jour de temps libre réellement collectif, protégé et chômé. Une limite claire à la disponibilité permanente. Notre journée de lutte pour nos droits.

Demain :

- un 1^{er} mai travaillé « comme un autre » (rien ne garantit qu'il serait payé double)
- intégré dans la charge et le temps de travail
- sans capacité réelle de dire non

Le volontariat devient vite une obligation implicite, avec un coût pour celles et ceux qui refusent, surtout dans notre composante du salariat

UNE BRÈCHE QUI OUVRE UN BASCULEMENT

- ✓ Aujourd'hui : quelques dérogations
- ❖ Demain : généralisation
- ❖ Après-demain : disparition du caractère exceptionnel

C'est un choix de société : toujours plus de travail, toujours moins de droits

AUGMENTER LE TEMPS DE TRAVAIL : L'OBSESSION PATRONALE

- Recul de l'âge de départ à la retraite
- Allongement du temps de travail
- Tentative de nous voler deux jours fériés
- Et aujourd'hui... remise en cause du 1^{er} mai

Or nous travaillons déjà bien au-delà des 35h, souvent sans que cela soit reconnu. Travailler plus n'a jamais fait progresser les droits.



CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES : NOUS DEVONS PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS

Nous pouvons agir car nous sommes :

- au cœur de l'organisation du travail
- en première ligne des transformations
- directement concerné·es par l'extension de la flexibilité

D'ICI LE 10 AVRIL : ON AGIT !

- Interpellons massivement les député·es via la plateforme : <https://allop parlement.fr/>
- Refusons la banalisation du 1^{er} mai en distribuant ce tract et en discutant avec nos collègues
- Faisons entendre la voix des ingés, cadres et techs

LE 10 AVRIL : MOBILISATION GÉNÉRALE

À l'appel de la CGT, participons aux mobilisations départementales :

Pour le respect du 1^{er} mai

Pour améliorer nos droits

Pour notre temps de vie personnelle

**LE 1^{er} MAI N'EST PAS
NÉGOCIABLE, IL
APPARTIENT AUX
TRAVAILLEUR·SES !**